

Adopté

Procès-verbal
Conseil d'établissement
Du Collège des Compagnons
Séance du 27 avril 2022, à 19 h 30
3643, avenue des Compagnons, QC G1X 3Z6

Sont présents : Monsieur Thierry Boutin, élève
Madame Jocelyne Côté, représentante de la communauté
Monsieur Simon Fradette, parent
Madame Christine Garcia, directrice
Madame Marie-Sophie Ivers, enseignante
Madame Élane Lajoie, parent
Monsieur Stéphane Lapierre, parent
Monsieur Ulysse Laplante, élève
Monsieur Marc-Antoine Lebrun, parent
Monsieur Jean-Pierre Marcoux, enseignant
Madame Neda Marincic, enseignante
Monsieur Louis Migotto, enseignant
Madame Éliane Nadeau, soutien administratif
Madame Marina Isabel Siffredi, parent

Sont absentes : Madame Amina Sai, parent
Madame Carine Turcotte, professionnelle

Agit comme secrétaire : Madame Éliane Nadeau

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Stéphane Lapierre, président, souhaite la bienvenue à tous en présentiel et déclare l'ouverture de la séance.

2. PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. *Ouverture de la séance*
2. *Adoption de l'ordre du jour*
3. *Adoption du procès-verbal du 30 mars 2022*
4. *Suivi au procès-verbal du 30 mars 2022*
5. *Approbation des sorties éducatives et des voyages*
6. *État de la situation COVID-19*
 - 6.1 *Mesures en vigueur et absentéisme*
7. *Clientèle 2022-2023*
 - 7.1 *État de la situation en lien avec les sports*
8. *Adoption du plan de lutte contre l'intimidation*
9. *Recommandation de l'entente du FABLAB pour 2022-2023*
10. *Règles de vie 2022-2023*
11. *Information de l'AGEC*
12. *Information du président*
13. *Information du représentant au comité de parents*
14. *Information de la trésorerie*
15. *Information de l'OPP*
16. *Information de la direction*

17. *Questions des membres*
18. *Clôture de la séance*

CC-21-22-44

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Marcoux appuyé par madame Jocelyne Côté et résolu d'adopter à l'unanimité l'ordre du jour tel que présenté lequel document est déposé pour valoir comme si récité au long aux présentes et déposé aux archives sous la cote CC-21-22-44.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 30 MARS 2022

Point 10. Cours d'été 2022

Corriger : Moddle pour Moodle;

Corriger : contenu pour compte tenu.

Point 16. Information de l'OPP

Corriger : Malbaie pour La Malbaie.

CC-21-22-45

Il est proposé par monsieur Simon Fradette appuyé par madame Neda Marincic et résolu d'adopter à l'unanimité le procès-verbal du 30 mars 2022 lequel document est déposé pour valoir comme si récité au long aux présentes et déposé aux archives sous la cote CC-21-22-45.

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 30 MARS 2022

Point 4. Voyage 2022-2023 dans l'Ouest canadien

Madame Christine Garcia annonce que deux propositions de voyages seront présentées à la prochaine rencontre du CE en mai.

Point 10. Cours d'été 2022

Madame Christine Garcia indique que nous sommes en recrutement et que le tout s'annonce bien pour être en présentiel avec de possibles alternatives, probablement en am et pm pour la 1^{re} à la 5^e secondaire.

Point 11. Œuvre d'art au Parc-École

Madame Christine Garcia mentionne que les démarches, concernant les règles de notre implication, se poursuivent.

Point 17. PISA

Madame Christine Garcia informe les membres que 42 élèves ont été sélectionnés dans l'échantillonnage et que 80 % ont l'obligation d'être présents. Les tests concernent les mathématiques et les sciences et se dérouleront le 25 mai.

5. APPROBATION DES SORTIES ÉDUCATIVES ET DES VOYAGES

Madame Christine Garcia propose les activités et sorties éducatives suivantes :

- Activité de rallye-photo et dîner pique-nique le 17 juin dans le Vieux Québec, pour 5 groupes de Protic 3. Coût par élève 5.57 \$.
- Baignade à la piscine du parc St-Benoît le 17 juin pour les élèves d'ACC.
- Sortie au Théâtre la Bordée le 17 mai, pour 16 élèves de secondaire 5 en arts dramatiques. Coût par élève 32 \$.
- Activité de financement pour le projet d'œuvre urbaine; un t-shirt pour les finissants.
- Activité « La prophétie de Champlain » dans le Vieux Québec pour les élèves de Protic 1, le 17 mai au coût de 10.07 \$.

CC-21-22-46

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Marcoux appuyé par monsieur Simon Fradette et résolu d'approuver à l'unanimité les sorties éducatives et voyages tels que présentés lesquels documents sont déposés pour valoir comme si récités au long aux présentes et déposés aux archives sous la cote CC-21-22-46.

6. ÉTAT DE LA SITUATION COVID-19

6.1 Mesures en vigueur et absentéisme

Madame Christine Garcia déclare que malgré la baisse des cas de Covid, représentant environ le tiers des 130 à 150 élèves absents par jour, le taux d'absentéisme est plus élevé que l'an passé. On remarque un relâchement au niveau de la vigilance parentale pour les motivations d'absence. De ce fait, des interventions auprès des parents avec nos professionnels ont été mises en place afin de sensibiliser les parents.

7. CLIENTÈLE 2022-2023

7.1 État de la situation en lien avec les sports

Madame Christine Garcia explique que l'organisation scolaire sera très complexe, on analyse présentement la situation en lien avec les sports. Dans certains sports il y a trop d'élèves dans un cycle ou l'autre, occasionnant un débalancement. Plusieurs élèves n'auront malheureusement pas leur premier choix. De plus, la complexité au niveau du transport est à considérer pour établir un coût facturé aux parents. Le programme d'arts plastiques est également très sollicité.

8. ADOPTION DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION

Madame Christine Garcia soumet le document du plan de lutte contre l'intimidation et violence à l'école. Elle porte à l'attention les diverses mesures pour favoriser le mieux-être des élèves.

CC-21-22-47

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Marcoux appuyé par madame Neda Marincic et résolu d'adopter à l'unanimité le plan de lutte contre l'intimidation lequel document est déposé pour valoir comme si récité au long aux présentes et déposé aux archives sous la cote CC-21-22-47.

9. RECOMMANDATION DE L'ENTENTE DU FABLAB POUR 2022-2023

Madame Christine Garcia fait un résumé de la situation du FABLAB pendant la pandémie, donne des précisions sur son mandat, son horaire, son fonctionnement et recommande l'approbation de l'entente.

CC-21-22-48

Il est proposé par madame Marina Isabel Siffredi appuyée par madame Hélène Lajoie et résolu d'approuver à l'unanimité la reconduction de l'entente du FABLAB telle que présentée lequel document est déposé pour valoir comme si récité au long aux présentes et déposé aux archives sous la cote CC-21-22-48.

10. RÈGLES DE VIE 2022-2023

Madame Christine Garcia indique qu'il y a peu de changements dans les règles de vie. Elle propose le dépôt aujourd'hui et l'approbation en mai. Elle répond aux quelques interrogations des membres et précise que toutes demandes de modifications peuvent lui être transmises d'ici l'approbation du document.

11. INFORMATION DE L'AGEC

Monsieur Ulysse Laplante énumère les diverses activités prévues et fait un retour sur celles s'étant déroulées le dernier mois. Il annonce qu'une nouvelle formule du système d'élections de l'AGEC sera testée l'an prochain. L'AGEC souhaite que les élections soient tenues en juin afin d'accélérer le processus de recrutement et la rétention des jeunes.

Madame Hélène Lajoie propose de soumettre l'idée à Vox Populi, ce programme pouvant leur apporter du soutien.

12. INFORMATION DU PRÉSIDENT

Monsieur Stéphane Lapierre fait les annonces suivantes :

- Lundi le 2 mai, il ira au Centre de services scolaire signé l'acte notarié pour le transfert du Boisé au Collège des Compagnons.
- L'entente avec le RTC portant sur la gratuité du transport pour les élèves résidant à moins de 2 km de leur école a été reconduite.

13. INFORMATION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Stéphane Lapierre mentionne les points suivants :

- Une présentation très intéressante sur le fonctionnement des services de garde a été présentée.
- Au niveau des élections des membres du comité, il y a une réflexion sur l'admissibilité d'un parent n'ayant plus d'enfant fréquentant l'école.
- Lors de la dernière rencontre, le comité a soumis la candidature de Monsieur Lapierre au programme de reconnaissance de la FCPQ pour son engagement parental.

14. INFORMATION DE LA TRÉSORERIE

Madame Christine Garcia propose un « social » pour la dernière rencontre du CE le 8 juin prochain, les directions adjointes ainsi que les parents de l'OPP y seront conviés.

15. INFORMATION DE L'OPP

Madame Christine Garcia signale que la dernière rencontre a été annulée et qu'un suivi a été fait par courriel. Elle fait remarquer que madame Josée Claveau, conseillère en orientation, est intéressée à participer à l'activité « Rendez-vous de l'OPP ».

Monsieur Stéphane Lapierre souligne que la rencontre de tous les OPP à la fin mars a été très appréciée et sera répétée.

16. INFORMATION DE LA DIRECTION

Madame Christine Garcia informe les membres que la conférence sur la cyberdépendance a été réofferte aux parents et que c'est déjà complet. Des discussions entre les membres s'en suivent.

17. QUESTIONS ET DEMANDES DES MEMBRES

Madame Élane Lajoie demande si le Collège des Compagnons à l'intention d'offrir l'admissibilité de son programme Protic à tous, compte tenu que certains centres de services scolaires remettent en question les programmes élitistes dans les écoles publiques. Madame Christine Garcia précise que le programme a été bâti par l'équipe interne du Collège et non par le Centre de services, actuellement c'est un programme enrichi avec des exigences qu'on ne peut demander à tous les élèves.

18. CLÔTURE DE LA SÉANCE

CC-21-22-49

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Marcoux appuyé par monsieur Marc-Antoine Lebrun et résolu à l'unanimité de lever la séance.

Il est 21 h 32

Christine Garcia, directrice

Stéphane Lapierre, président